

Règlement du concours Bande dessinée PREMIÈRES BULLES 2020

L'Institut français de Madagascar organise un concours de bande dessinée, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Cyclone BD et Des Bulles dans l'Océan.

Ce concours est ouvert à toutes les personnes désireuses de progresser dans le domaine de la bande dessinée et souhaitant se créer une première expérience éditoriale et professionnelle par la publication d'un album BD collectif.

Article 1 - Forme et nature

La bande dessinée proposée pour ce concours doit être une histoire courte de 3 planches A4 recto, sans limitation de cases, avec ou sans texte, en format portrait ou paysage. Les créations représentant un seul dessin ne seront pas admises. Le texte doit être en français.

Le concours est ouvert à toutes les formes de bande dessinée (manga, comics, BD européenne, etc.). La forme est libre (récit fictif, documentaire, poétique, dramatique, fantastique, humoristique, biographique, etc.) ainsi que les techniques utilisées (crayon, feutre, pastel, peinture, bille, etc.).

Article 2 - Thème

Ce concours consiste à distinguer une bande dessinée originale sur le thème du voyage et / ou la biodiversité.

Article 3 - Candidats

Le concours est ouvert à tous les amateurs de bande dessinée. Les mineurs de plus de 16 ans peuvent candidater avec l'autorisation parentale remplie en PJ.

Article 4 - Modalités de participation

Le dossier de candidature doit comporter :

- Les trois planches de BD
- Une fiche de candidature remplie (annexe de ce présent règlement)
- Un CV
- L'autorisation parentale remplie pour les mineurs (en annexe de ce présent document).

Les planches peuvent être envoyées au format PDF ou .jpg par we transfer (maximum 2Go) à l'adresse suivante : concoursbd@institutfrancais-madagascar.com (attention, la capacité de la boîte mail est de 3Mo, aussi, merci de faire un we transfer).

Le dossier peut également être déposé sur le site : <https://www.institutfrancais-madagascar.com/concours-bd/> (capacité de 1,5Mo par dossier).

Les fichiers numériques devront être en haute définition (fichier HD 300 dpi).

Les planches au format papier peuvent être envoyées par courrier, auprès de l'**Institut français de Madagascar, CONCOURS BD, 14 Avenue de l'Indépendance, BP 488 Antananarivo 101 – Madagascar** (cachet de la poste faisant foi).

A noter

- Les planches originales seront demandées pour la sélection finale.
- Il est recommandé de numérotter les pages au crayon à papier au dos des feuilles pour les œuvres fournies sous forme papier.
- Pour les dossiers numériques, il est recommandé de nommer les planches de 1 à 3. Exemple : planche1, planche2, ...
- Tout dossier incomplet, non conforme, ou arrivé hors délai sera rejeté.
- La participation est limitée à une proposition par dessinateur.

La date de clôture des candidatures est fixée au 31/08/2020.

Article 5 - Processus de sélection

Un jury composé de partenaires et de professionnels de la bande dessinée sélectionnera les meilleures productions.

Article 6 - Les lauréats

6 lauréats seront sélectionnés pour participer à une résidence de création de deux semaines à l'Institut Français de Madagascar à Antananarivo. La résidence sera encadrée par des professionnels de la bande dessinée malgaches, et internationaux : Jean-Louis Tripp, Chadia Loueslati et Afif Ben Hamida.

Date de la résidence : du 28/09/2020 au 09/10/2020.

La résidence aboutira sur la **publication d'un album BD collectif bilingue franco-malagasy**.

Les résultats seront publiés sur le site www.institutfrancais-madagascar.com et sur les pages Facebook de l'IFM (Facebook IFM Madagascar et Médiathèque IF Madagascar).

Les bandes dessinées lauréates seront exposées dans le cadre de la journée de clôture des résidences à l'IFM, le samedi 10/10/2020

Les modalités de la résidence peuvent être modifiées en fonction du contexte sanitaire.

Article 7 - Autorisations et responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, ou dommages causés à l'œuvre. Les organisateurs ne sauraient être rendus responsables des retards et des pertes d'envois du fait des services postaux, des sociétés de livraison ou de leur disparition résultant d'un cas fortuit ou de force majeure ou du fait d'un tiers. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté.

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser librement les bandes dessinées qui lui auront été adressées dans le cadre de la communication et de la promotion du concours de BD (publication, reproduction et représentation sur différentes formes de supports imprimés, ou numérique). Tout usage commercial est exclu.

Article 8 - Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des participants à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Date de clôture du concours le 31/08/2020.

Contacts et renseignements :

concoursbd@institutfrancais-madagascar.com

Fiche de candidature
**Concours Bande dessinée
PREMIÈRES BULLES 2020**

Nom

Prénom

Date de naissance

Féminin

Masculin

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

Titre de la bande dessinée proposée :

**Autorisation parentale
pour les mineurs de plus de 16 ans**

CONCOURS PREMIÈRES BULLES 2020

Je soussigné(e), père, mère, responsable légal

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

Autorise mon enfant de plus de 16 ans

Nom

Prénom

Année de naissance

Féminin

Masculin

A s'inscrire à participer au concours Premières Bulles 2020 organisé par l'Institut français de Madagascar.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et m'engage à ce que mon enfant s'y conforme.

Fait à Antananarivo le

Signature